



10057
19323

FOURNIL D'ASSIER
510 ROUTE DE GALIOT DE GENOUILLA
46320 ASSIER

RECAPITULATIF MENSUEL DES FRAIS D'ENCAISSEMENT PAR CARTES

01 juillet 2025 - 31 juillet 2025

C/C Contrat Pro Global n° 00020221003 EUR

TITULAIRE(S) : FOURNIL D ASSIER

Ce relevé est envoyé mensuellement. Si vous le recevez par courrier postal, vous pouvez opter pour un format électronique.

Parlez-en à votre conseiller.

Commissions et frais sur contrats d'acceptation	Encaissements		Commissions (**)	
	En nombre	Euros	Service commerçant Euros (*)	Dont interchange Euros
PAIEMENTS DE PROXIMITE AVEC CONTACT				
Contrat n° 7583965				
CB (Cartes Bancaires)	112	4 438,42	22,27	21,694680
Cartes de débit	89	2 387,70	11,99	4,775400
Cartes de crédit	14	256,20	1,29	0,768600
Cartes commerciales	9	1 794,52	8,99	16,150680
Visa	20	516,10	2,58	1,234000
Cartes de débit	15	374,30	1,87	0,748600
Cartes de crédit	4	131,80	0,66	0,395400
Cartes commerciales	1	10,00	0,05	0,090000
MasterCard	8	83,50	0,43	0,182700
Cartes de débit	7	67,80	0,35	0,135600
Cartes de crédit	1	15,70	0,08	0,047100
PAIEMENTS DE PROXIMITE SANS CONTACT				
Contrat n° 7583965				
CB (Cartes Bancaires)	2 025	18 398,86	92,48	45,041250
Cartes de débit	1 584	14 004,27	70,48	28,008540
Cartes de crédit	387	3 753,10	18,81	11,259300
Cartes commerciales	54	641,49	3,19	5,773410
Visa	505	4 787,50	28,43	13,313150
Cartes de débit	353	3 129,65	15,77	6,259300
Cartes de crédit	106	1 085,20	5,39	3,255600
Cartes commerciales	30	307,20	1,54	2,749050

<<Suite au verso>>

Commissions et frais sur contrats d'acceptation	Encaissements		Commissions (**)	
	En nombre	Euros	Service commerçant Euros (*)	Dont interchange Euros
Cartes hors Espace Economique Européen	16	265,45	5,73	1,049200
MasterCard	201	1 782,75	9,39	9,442970
Cartes de débit	127	1 124,95	5,63	2,292620
Cartes de crédit	11	119,60	0,62	0,358800
Cartes commerciales	50	430,90	2,17	6,532450
Cartes hors Espace Economique Européen	13	107,30	0,97	0,259100
TOTAL	2 871	30 007,13	155,58	90,908750

(*) Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française

Contrat n° 7583965 du 29/11/2022 : Conditions particulières en vigueur du 19/11/2023

Modalités de résiliation des contrats d'acceptation (extrait des conditions générales d'adhésion au système de paiement)

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée, sauf dispositions contraires visées dans les conditions particulières.

L'Accepteur d'une part, l'Acquéreur d'autre part, peuvent, à tout moment, sans justificatif ni préavis (sauf dérogation particulière convenue entre les deux parties), sous réserve du dénouement des opérations en cours, mettre fin au présent contrat, sans qu'il soit nécessaire d'accomplir aucune autre formalité que l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Important : Ce document n'est pas une facture.

Il s'agit d'un récapitulatif des commissions perçues au titre de vos encaissements cartes bancaires.

(**) La commission commerçant, outre l'interchange, inclut également l'ensemble des coûts de traitement.

L'interchange est la commission payée par la banque du commerçant à la banque du porteur de la carte.